



Breizh Retour CSE du 4 février 2025

Cette lettre est réalisée par la section CFDT de notre chambre de commerce et d'industrie de Bretagne. Elle a pour vocation d'informer les collaborateurs sur l'actualité du réseau régional et national des CCI.

Cette Breizh Retour CSE vous donne notre position sur les points abordés lors de ce CSE.

- **Retraite progressive**

La CFDT-CCI soutient pleinement ce dispositif, qui offre une transition progressive vers la retraite, sans impact négatif sur les droits futurs des agents. Les taux et répartition sont maintenus pour les agents statutaires et sur option pour les agents de droit privé.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

- **Autorisation d'absence pour enfant malade**

La CFDT-CCI réaffirme son exigence d'une **application uniforme des textes** dans toutes les CCIT/R. Il est inacceptable que certaines CCIT les interprètent différemment.

Un soutien systématique aux parents confrontés à des situations difficiles doit être assuré dans l'ensemble du réseau.

Pour toute question sur la réglementation en vigueur, vos représentants restent disponibles.

- **Télétravail**

La CFDT-CCI appelle à la prudence dans la communication sur l'accord télétravail, toujours en attente de validation par la tutelle.

De plus, cet accord national devra être négocié à l'échelle régionale avant octobre 2025 avec les syndicats. D'ici là, la CFDT-CCI demande de ne **pas modifier les avenants** en cours.

Depuis des années, la CFDT-CCI défend une **équité de traitement dans l'accès au télétravail**, principe réaffirmé dans le nouvel accord.

- **Accord de fonctionnement du CSE**

La CFDT-CCI a accompagné une démarche de médiation pour sortir de conflit juridique afin de permettre au CSE de se recentrer sur les sujets majeurs :

- **Augmentation de la participation employeur aux actions sociales** (Taux ASC). N'oublions pas le taux des ASC de Bretagne est le plus faible de toutes les régions avec 0,5 % de la masse salariale !
- Renforcement des **moyens du CSE**
- Mise en place d'**expertises sociales et économiques** en Bretagne (orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale, conditions de travail et emploi)

Vos contacts CFDT-CCI



Breizh Retour CSE du 4 février 2025

Cette lettre est réalisée par la section CFDT de notre chambre de commerce et d'industrie de Bretagne. Elle a pour vocation d'informer les collaborateurs sur l'actualité du réseau régional et national des CCI.

- **JNT/RTT employeur**

La CFDT-CCI défend une **harmonisation stricte des jours de fermeture** des CCIT/R bretonnes afin de garantir une équité de traitement entre tous les collaborateurs. Quel est l'intérêt de ces ouvertures au public en fin d'année par rapport au coût de fonctionnement (chauffage, vigile pour la protection des collègues...) ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 3 visites/ jour pour la CCI Finistère qui a fait ce choix contrairement aux autres CCIT/R. Aujourd'hui, nos missions de service public peuvent être assurées à distance sans perte de qualité !

- **Groupe de travail Climat Social**

Depuis le début de ce mandat, la CFDT-CCI porte ce sujet avec détermination. La mise en place au printemps d'un baromètre social est une **avancée majeure**. Nous vous encourageons à vous **exprimer largement sur vos attentes et vos besoins lors de l'enquête à venir**.

- **Situation CCI29**

L'organigramme présenté soulève des interrogations. Il ne semble pas répondre aux recommandations de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité de CCI France après son audit de 2024, notamment sur : la **clarification de la gouvernance et la vision de la départementalisation & l'articulation entre la DG et les Directeurs de délégation**. Va-t-on réellement vers une diminution des **risques psychosociaux** pour les collaborateurs du Finistère ? La CFDT-CCI prône une véritable départementalisation, plus claire et en cohérence avec une régionalisation efficace du réseau.

Nous insistons également sur l'**urgence de reconstruire un service RH solide en CCI29**. Une fonction RH efficace est cruciale pour assurer une bonne organisation et la performance de l'ensemble des équipes.

- **Formations des Représentants du Personnel**

La CFDT-CCI a proposé à l'ensemble des élus du CSE une **formation sur les Risques Psychosociaux (RPS)** afin qu'ils puissent vous accompagner encore plus efficacement. Une formation sur les **agissements sexistes** est également prévue, là encore pour mieux vous aider face à des situations dénoncées encore il y a peu !

- **Commission ASC (Activités Sociales et Culturelles)**

La CFDT-CCI **remercie les membres de la commission ASC pour leur engagement et leur travail**. Mais, nous dénonçons le **manque de moyens financiers alloués du fait de notre employeur**, qui limite les actions possibles. Une **augmentation significative des ressources ASC** pour améliorer les prestations proposées est plus que nécessaire.

- **Déclaration liminaire de Danielle GAUDINAUD (représentante syndicale CFDT CCI au CSE)**

Vos représentants CFDT CCI restent disponibles pour toute question ou échange sur ces sujets.

Vos contacts CFDT-CCI



La Breizh

Breizh Retour CSE du 4 février 2025

Cette lettre est réalisée par la section CFDT de notre chambre de commerce et d'industrie de Bretagne. Elle a pour vocation d'informer les collaborateurs sur l'actualité du réseau régional et national des CCI.

Déclaration liminaire :

Intervention CFDT-CCI le 4 février 2025

Monsieur le Président, Depuis plusieurs mois, la CFDT-CCI, que je représente, regrette l'afflux particulièrement important de sujets en provenance de la CCI Territoriale du Finistère.

Ce temps consacré à ces sujets par les membres du CSE ne permet pas un travail de qualité et empêche de se concentrer sur des dossiers de fond qui pourraient bénéficier à l'ensemble de nos collègues. Nous espérons qu'après la nouvelle intervention de la Directrice par intérim, ce jour, nous pourrions y voir plus clair.

Un autre sujet récurrent que nous aborderons aussi aujourd'hui, à savoir la question des permanences lors des jours de fermeture des différents sites. Sans retour clair de la part des CCIT, ces décisions entraînent des permanences qui ne semblent pas toujours justifiées au regard du nombre d'appels ou de visites et qui, par ailleurs, occasionnent des coûts non négligeables.

Un cadre de dialogue plus structuré et une meilleure remontée d'informations de la part des CCIT, par votre intermédiaire, vers le CSE permettraient de travailler de manière plus constructive au bénéfice de tous.

Pour conclure, les NAO (négociation annuelle obligatoire), ceci est un sujet prématuré à débattre. Que ce soit de façon individuelle ou collective, les rendez-vous de négociation restants à venir. La CFDT-CCI tient cependant à préciser qu'elle a toujours été et restera attachée à ce que le plus grand nombre d'agents puissent en bénéficier.

Par ailleurs, dans le cadre d'éventuelles primes, elle est favorable à l'instauration de limite de celles-ci, y compris en local.

Merci pour votre attention

Vos contacts CFDT-CCI

Loïc Roy
06 08 91 78 21

Véronique Raher-Hériaud
06 70 98 25 76